

drier" : elle aura la même longueur (12 pieds) que le pied et sera choisie plus mince que lui et bien filée. On la trouvera parmi les pousses grises de la lisière du bois ou au bord des ruisseaux. Celles qui sont lisses et rougeâtres sont les meilleures. Elle sera taillée en biseau par ses deux bouts, et le biseau du bas sera aussi allongé que celui du pied, de façon à s'ajuster parfaitement avec lui.

Le "scion," long et menu, peut être fait d'un brin de "coudrier," d'"orme," de "trène," de "cornouiller," d'"épine noire," de lilas ; il aura 3 pieds de longueur au moins ; le bas ou le plus gros bout, taillé en biseau, sera adapté parfaitement au biseau supérieur de la seconde, et choisi de façon que cette partie soit un peu moins grosse que la plus petite extrémité de cette seconde. La même précaution aura dû être prise pour la seconde vis-à-vis du pied de gaule.

La seconde s'attache au pied avec du petit fil de fouet ciré et fortement serré tout le long de la jointure, ce qui forme une ligature solide à bout perdu. Le scion s'ente sur la seconde au moyen de fil fort, également ciré, et attaché de la même manière.

Dans les endroits où l'on peut se procurer du vernis éopal, il est extrêmement avantageux d'enduire de vernis les deux biseaux avant de les joindre et de les attacher ; de même on vernit toute la ligature, une fois faite, à une ou deux couches, en laissant sécher chaque fois.

Le vernis noir du commerce est aussi extrêmement propre à ce travail, parce que l'eau a moins d'action encore sur lui, mais il est beaucoup plus long à sécher.

À défaut de vernis, on peut enduire chacune des surfaces de poix de cordonnier en couche mince ; cette substance produit une grande adhérence et empêche tout glissement. Elle n'est pas attaquable à l'eau, mais à la langue, elle se réduit en poussière et perd ses propriétés happantes, surtout quand elle est souvent mouillée. Après avoir lié sa gaule, le pêcheur doit l'agiter fortement en l'air : si elle est bien faite, elle ne doit produire aucun craquement et ne laisser éprouver aucun tremblement. Il sera bon alors de la polir, de la vernir et de la laisser bien sécher.

20 Gaule de campagne, creusée.

Il faut choisir une gaule de coudrier, de marceau, de peuplier, de tremble, de sapin ou de cornouiller, à laquelle on donnera une longueur de 12 pieds au moins pour former un pied de ligne convenable. On la rendra parfaitement unie en enlevant les aspérités des branches et bourgeons, puis on la fera sécher dans un four encore chaud, après qu'on aura tiré le pain, ou en la laissant un couple de mois dans un lieu sec et aéré ; il est prudent, dans ce cas, de la lier sur une forte pièce de bois déjà sec, de manière qu'elle ne puisse se tourmenter et se gauchir. Cette gaule perdra ainsi environ la

moitié du poids qu'elle avait étant verte.

L'opération du perçage se fait au moyen d'un gros fil de fer qu'on appointit et qu'on fait rougir au feu.

On attache la canne dans un établi de menuisier, ou si l'on n'en a pas, sur une table, sur une forte planche ou pièce de bois, et l'on commence le forage. C'est une opération qui demande du temps, de l'adresse et de la patience. Quand un premier trou parcourt la canne dans toute sa longueur, on prend un fil de fer plus gros, et, toujours par le même moyen, on agrandit le trou du côté de la poignée, de façon que le creux aille comme la canne en diminuant d'un bout à l'autre.

Lorsque le perçage est terminé, on la met pendant deux ou trois jours tremper dans l'eau, puis on l'expose à la fumée, dans une cheminée, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement sèche. À la campagne, cette opération est très facile. Pendant ce temps, on a fait subir les mêmes préparations, sauf le perçage, à des scions choisis de différents bois : coudrier, orme, épine noire, trène, lilas, etc. ; on en choisit un bien droit, de la longueur que l'on désire, et on le diminue par le gros bout, de manière qu'il entre dans le trou creusé à l'extrémité fine du pied de gaule. En général, ce scion a de 4 à 6 pieds, et il est d'une grosseur telle que, quand on veut démonter sa canne, il peut, en commençant par la pointe, entrer dans le trou creusé au bas de la gaule, et s'y renfermer parfaitement, ce qui rend l'instrument plus portatif et garantit en même temps le scion des accidents qu'il pourrait encourir au milieu des arbres, des branches et des herbes, etc.

30. Canne en sapin, pleine.

On coupe, dans une planche de sapin neuf, à fil serré, droit, et interrompu par aucun nœud, une luze égale à l'épaisseur de la planche. On obtient ainsi une tringle de 12 pieds de long, que l'on dresse à la varlope, et que l'on met à huit pans en abattant les angles. On diminue alors sa grosseur au moyen du même instrument, et avec précaution, à partir du bas, jusqu'à la plus petite extrémité.

On pratique alors au bout, soit une entaille longue, à la scie, pour recevoir le scion, soit un biseau comme plus haut, et on y fixe un scion de 6 pieds au moyen d'une solide ligature de fil de fouet poissé et vernis comme nous l'avons indiqué.

Si l'on a un ouvrier à proximité, une virole en fer blanc, ou mieux encore en cuivre, sera préférable pour garnir l'extrémité du pied de gaule et recevoir le scion auquel, dans ce cas, il faut pratiquer l'opération du double épaulement.

40. Canne en sapin creusé.

Toutes les fois que le pêcheur ne craint pas de se servir d'une canne qui ne se démonte pas, et qu'il peut, en rentrant chez lui, remiser cette longue gaule sur le mur d'un corridor, sans inconvénient, rien ne vaudra jamais pour lui, la canne que nous allons décrire ; elle est facile à faire peu coûteuse, légère, solide et élastique. On choisit, comme pour celle ci-dessus, une planche de sapin du Nord,

à grain fin et sans aucun nœud, d'une longueur de 12 pieds au moins ; on y scie une tringle de l'épaisseur de la planche, qui doit avoir deux pouces. Ceci fait, on marque au trusquin ou à la règle, une ligne qui partage cette tringle par la moitié de son épaisseur, sur deux faces opposées, puis au moyen d'un rabot rond ou d'un bouteret, on creuse un sillon au milieu de chaque face non divisée.

Ce sillon doit être augmenté de plus en plus en prenant des fers d'un numéro plus fort, de façon qu'à l'une des extrémités il n'ait pas plus que le quart du diamètre de l'autre bout. Ceci fait, on scie la tringle suivant les lignes marquées, on retourne les deux moitiés creusées l'une vers l'autre et l'on colle fortement à la colle forte. On rabote en rond, de manière à suivre la décroissance du creux.

On polit au verre ou au grattoir, on unit au papier de verre, puis on fait un pied et demi l'une de l'autre, de fortes ligatures en fil de fouet bien ciré ; on peint alors toute la canne à l'huile, et on laisse bien sécher ; on vernit ensuite.

Il ne reste plus qu'à garnir le gros bout ou le pied d'une lance, à l'extrémité fine d'une virole ou d'une ligature. La première vaut mieux pour recevoir un bon scion d'orme ou de coudrier de 5 à 6 pieds.

50 Canne en huit morceaux.

Le pied de gaule se fait en deux morceaux de planches creusées, collées et ligaturées par un procédé semblable au No 4 ci-dessus ; on peut le faire en chêne, en noyer, en acajou, etc. Si l'on ne veut pas creuser et coller, on peut se servir d'un gros morceau de bambou.

Ce pied de gaule aura deux pouces et sera creusé au petit bout, pour recevoir le deuxième morceau. Cette extrémité sera, de même que la plus grosse, garnie d'une forte virole en cuivre, au gros bout l'on ajustera une lance ou picot.

Pied de gaule ; bois divers.

2e morceau	Roseau.
3e morceau	Id.
4e morceau	Id.
5e morceau	Id.
6e morceau	Id.
7e morceau (scion)	épine noire.
8e morceau (scion)	orme ou bambou fendu.

Chacun de ces morceaux est garni de sa virole et doit être calculé comme grosseur, de manière à entrer dans la cavité naturelle du roseau qui le précède. Chaque entre-nœud reçoit une ligature.

Le moindre inconvénient de cette canne est d'être lourde, parce que les huit viroles pèsent, les ligatures pèsent, le pied de gaule plombé pèse ; enfin, elle semble d'autant plus pesante, que les petits morceaux placés au milieu y accumulent les viroles, et ne ployant pas, parce qu'ils sont trop courts, maintiennent une raideur qui rend la canne moins maniable. De plus, si l'on s'en sert pour le jet de la mouche, il est presque impossible d'empêcher les morceaux de sortir les uns des autres ; ce qui tient à ce que les uns plient, tandis que les autres ne plient pas.

Quant à l'idée d'intercaler les petits